

Conseil Consultatif Communal de l'Energie et du Climat

Procès-verbal de la réunion tenue le 13 juin 2023

1. Présence

Membres		Présent	Excusé	Absent
Philippe Babouhot	PBA			x
Etienne Boulanger	EBO	x		
Alain Charlier	ACH	x		
Quentin Degroote	QDE			x
Clive Hinchcliffe	CHI			x
Thierry Lallemand	TLA			x
Eric Michels	EMI			x
Christophe Marquez	CMA	x		
Daniel Putz	DPU			x
Paul Rouxhet	PRO	x		
Benoît Verjans	BVE	x		
Invités				
Thibauld Godfroid	TGO	x		
Jean-Marie Thiry	JTH		x	

Moins de 50% des membres étant présents, le quorum n'est pas atteint et le CCCEC est donc pas apte à délibérer. Néanmoins le CCCEC décide de tenir sa réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du 11 avril

Le PV est approuvé sans remarque.

3. Projets communaux

TGO fait un résumé des avancements réalisés par la Commune :

- POLLEC 2020 (rénovation d'une habitation près de l'école de Chastre) : le projet avait été abandonné. Le marché public a été arrêté car absence d'offre. De ce fait, le délai imposé n'était plus suffisant pour relancer une nouvelle procédure de marché public. Cette contrainte (délai pour l'attribution) a été levée par la RW et le projet pourrait donc se faire
- POLLEC 2021 : la commune a rentré un projet pour financer entièrement des audits. La borne budgétaire basse du projet imposé par POLLEC était de 40000 € dont 80% financé par la région et 20 % par la Commune. Le prix d'un audit de base est de 650 euros (peut-être supérieur en fonction de la complexité). Le financement n'est permis que pour les ménages avec des revenus de R1 à R3. Actuellement, seulement 9 demandes de financement ont été faites et acceptées.
La Commune doit donc choisir si elle veut modifier le règlement de la subvention pour viser les 40 000 euros de dépenses ou assumer de prendre à sa charge l'entièreté du cout du projet si le seuil de 40 000 n'est pas atteint.
- Corenove : actuellement le taux de conversion est trop bas (30% environ alors que la moyenne attendue est 50%). Ce n'est pas encore clair si c'est un problème de délai dans la réalisation ou s'il existe un vrai problème actuellement

- PV sur écoles : les installations sur les écoles de Chastre et Blanmont devraient être connectées au réseau dans une semaine. Le cahier des charges pour les installations des écoles de Chastre (primaire et maternelle) sera présenté au conseil de juin.
- Ancienne aile de l'administration communale : l'auteur de projet doit rendre une première esquisse du projet pour la réunion avec l'AWaP qui aura lieu en aout. Un volet de ce projet est l'isolation par l'intérieur du haut du volume protégé.
- Isolation de l'école de Cortil : l'attribution a été notifiée à l'entreprise gagnante. L'agenda des travaux doit être arrêté d'ici quelques jours.
- Isolation école de Blanmont : les devis sont trop élevés et donc le projet est reporté
- Monitoring énergétique : se fera à l'automne avec une intercommunale liégeoise qui dispose de financement via des subsides de la région.
- Primes pour les mini-PV : la communication se fera dans le prochain BVAC
- 4 bornes de recharge pour voitures électriques vont être installées dans le cadre de EZCharge :
 - Eglise de St Géry
 - Avenue du Castillon
 - XV Bonniers
 - Place communale à Chastre
- Thermographie : réalisée en février. Il a été décidé de former 2 personnes dans chaque commune pour la lecture et l'interprétation des résultats. Le point d'investigation actuel est le respect du RGPD lors de cette communication. Plusieurs propositions sont émises :
 - Accès individuel sur des PC de la Commune
 - Contact direct avec les pires habitations

Il n'y a pas de statistiques fournies sur la qualité des logements selon l'inBW.
- Biométhanisation : la Commune a décidé de faire un appel d'offre complet et non simplifié.
- Achat groupé de PV : Les Bons Villers ont décidé d'arrêter avec RenoEnergy et de se tourner vers Wikipower. Néanmoins, ils ne savent pas si le prix est réellement moins cher.

Actuellement, la Commune n'a plus de projets planifiés pour la fin de l'année 2023. La MB1 sera l'occasion de proposer des nouveaux projets qui pourraient être lancés à la fin de l'année 2023.

Pour inspiration, le coordinateur POLLEC de l'inBW va communiquer à la Commune une liste d'actions mises en place dans les Communes brabançonnnes.

4. Rencontre Bourgmestre avec BVE

BVE explique que deux points ont été abordés :

- Absence de demande de la Commune : BVE a souligné qu'il serait utile que la Commune soumette des demandes officielles au CCCEC
- Le bourgmestre souhaite voir une analyse montrant où nous en sommes dans l'objectif Des Maires et l'impact des autres activités décidées ou en cours. La différence avec l'objectif permettra de poser la question : faut-il garder l'objectif Des Maires et réaliser les projets nécessaires ou faut-il se retirer de l'objectif Des Maires

Le CCCEC décide à l'unanimité qu'il faut réaliser cette analyse. BVE fera un premier jet et le soumettra au reste des membres (**action BVE**).

5. Projet Notre Maison

BVE explique que 44 toitures seront rénovées au Boichamps. Olivier Courtois souhaite réaliser un projet similaire à celui fait dans une autre ville wallonne (Verviers), càd installer des PV financés par Ores sur ces toitures.

Le CCCEC approuve à l'unanimité d'apporter son support au projet. Il est demandé à BVE de contacter Olivier Courtois pour lui annoncer la nouvelle et lui demander de préciser ses demandes (action BVE)

6. Achat groupé PV

Au vu des résultats peu encourageants aux Bons Villers, il est décidé à l'unanimité de ne pas envoyer de recommandation concernant l'achat groupé de PV.

7. Nouveaux projets

EBO propose que la commune contacte Ores pour connaître les zones à problèmes concernant les PV (installations supérieures à ce que le réseau peut accepter, capacités restantes,...). Le CCCEC approuve ce nouveau projet à l'unanimité. EBO avec l'aide d'ACH vont élaborer un premier document et le soumettront au reste des membres (action EBO et ACH)

CMA propose de faire une recommandation quant à l'investissement par la commune dans des systèmes de batteries. Le CCCEC approuve ce nouveau projet à l'unanimité. CMA est chargé d'élaborer un premier document et le soumettra au reste des membres (action CMA). Il pourra demander l'aide de BVE si nécessaire.

Le CCCEC se clôture à 21h55.